

## **CONDITION RELATIVE À LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE**

- Avoir 15 ans minimum
  - \* L'âge minimum requis pour déposer le dossier 02 sur ANTS est de 15 ans.
  - \* L'âge minimum requis pour passer le code (ou E.T.G Epreuve Théorique Générale) est de 15 ans
  - \* L'âge minimum requis pour passer l'épreuve pratique est de 17 ans 1/2 (à condition d'avoir fait 3000 kms et 1 an minimum de conduite avec l'accompagnateur).
- Etre motivé par la conduite accompagnée
- Avoir au moins un accompagnateur
- Avoir établi un accord préalable avec l'assurance pour la conduite accompagnée.

## **CONDITIONS RELATIVE À L'ACCOMPAGNATEUR**

L'accompagnateur jouera un rôle très important dans la continuité de l'apprentissage et la transmission de son expérience de la route.

- \* L'accompagnateur doit être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans (nombre de points indifférent).
- \* Il est possible pour l'élève d'avoir plusieurs accompagnateurs dans ou hors du cadre familial.
- \* L'accompagnateur ne doit pas, dans les 5 années précédentes, avoir fait l'objet d'une annulation, d'une invalidation du permis de conduire ou d'un délit (homicide et blessures involontaires, conduite sous l'emprise d'un état alcoolique, délit de fuite, refus d'obtempérer)
- \* Participer au rendez-vous préalable.

## **LES CONDITIONS LORS DE LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE**

### *Le véhicule :*

- Avoir un rétroviseur droit orienté pour l'accompagnateur.
- Avoir un disque AAC fixé à l'arrière gauche de la voiture puis le retirer quand l'apprenant n'est plus au volant.
- Possibilité de rajouter un second rétroviseur central ainsi qu'un second rétroviseur droit..

### *Le livret d'apprentissage :*

- Document à la fois officiel et pédagogique, indispensable et obligatoire pour la période d'apprentissage et d'accompagnement.

Il est fourni par l'établissement de conduite.

- Possession de l'attestation de fin de formation initiale et l'extension de garantie.
- Une fois validée, il sert d'autorisation de conduite (comme un permis) en France uniquement.
- Il sert de lien entre les différents accompagnateurs et l'enseignant de la conduite.
- Il doit être accompagné du formulaire de demande de permis 02 (ou de sa copie).
- Interdiction de circuler sans le livret.

